

## Avis public d'élection

Vote par correspondance

Municipalité : SAINT-CÔME

Date du scrutin : 2 NOVEMBRE 2025

Par cet avis public, Marie-Claude Couture, présidente annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :
  - Poste de mairesse ou maire
  - Poste de conseillère ou conseiller 1
  - Poste de conseillère ou conseiller 2
  - Poste de conseillère ou conseiller 3
  - Poste de conseillère ou conseiller 4
  - Poste de conseillère ou conseiller 5
  - Poste de conseillère ou conseiller 6
2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente ou du président d'élection aux jours et aux heures suivants.

**Du 19 septembre 2025 au 3 octobre 2025.**

### **Horaire**

Lundi 8h30 à midi et 13h00 à 16h30  
Mardi 8h30 à midi et 13h00 à 16h30  
Mercredi 8h30 à midi et 13h00 à 16h30  
Jeudi 8h30 à midi et 13h00 à 16h30  
Vendredi 8h30 à midi et 13h00 à 16h30

**Attention : le vendredi 3 octobre 2025, le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.**

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **Dimanche 2 novembre 2025 de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 octobre 2025 de 12 h à 20 h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 17 octobre à votre présidente ou président d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

**4. Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité.**

Pour voter par correspondance, vous devez soumettre une demande à la présidente ou au président d'élection au plus tard le 17 octobre 2025.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 14 octobre 2025.

Si vous avez fait une demande et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote, vous pouvez communiquer avec la présidente ou le président d'élection afin de vérifier les conditions pour les obtenir.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente ou du président d'élection au plus tard le vendredi 31 octobre 2025 à 16 h 30.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Madame Claire Vassart.
6. Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection (ou son adjointe ou adjoint, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

**Présidente d'élection**

Adresse : Marie-Claude Couture – 1673, 55<sup>e</sup> Rue Saint-Côme J0K 2B0

Téléphone : 450-883-2726 poste 7315

**Signature**

Lieu

Saint-Côme

Date

15 septembre 2025

Marie-Claude Couture  
Présidente d'élection